



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

135^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 23 - 27.10.2016

Conseil directeur
Point 10

CL/199/10h)-R.1
28 septembre 2016

Rapports sur de récentes réunions spécialisées de l'UIP

h) Séminaire interrégional sur le renforcement des capacités parlementaires et la poursuite de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable

(Beijing, Chine, 18-20 septembre 2016)

Les parlements ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) en demandant aux gouvernements de rendre des comptes concernant les objectifs qu'ils doivent atteindre en vertu de leur engagement auprès des Nations Unies et en veillant à ce que des lois favorables soient adoptées et que des budgets soient accordés. Les parlements des pays en développement ont beaucoup à apprendre les uns des autres afin d'appuyer la mise en œuvre efficace des ODD : il est donc important de promouvoir la coopération parlementaire Sud-Sud. C'est pourquoi l'Assemblée populaire nationale de Chine et l'UIP ont organisé le Séminaire interrégional sur le renforcement des capacités parlementaires et la poursuite de la mise en œuvre des ODD. Le séminaire était ouvert aux parlementaires et aux membres du personnel parlementaire du Bangladesh, du Cambodge, de la Chine, du Kenya, du Pakistan, du Rwanda et de la Zambie.

Les débats tenus dans le cadre du séminaire étaient axés autour de quatre thèmes principaux : 1) la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ; 2) l'initiative *One Belt and One Road* et la mise en œuvre des ODD ; 3) la gouvernance nationale et la mise en œuvre des ODD ; et 4) les domaines d'action spécifiques de la Chine dans la mise en œuvre du Programme 2030. Des experts du PNUD, le Gouvernement chinois et plusieurs éminents groupes de réflexion chinois ont fourni des informations générales et ont aidé à encadrer les discussions.

En abordant ces thèmes, les participants au Séminaire ont examiné la manière dont la coopération entre les pays en développement pourrait renforcer la mise en œuvre des ODD et de leurs cibles, et favoriser leur développement. Le Séminaire leur a permis d'échanger des idées et des expériences, et d'élaborer des stratégies, des mesures et des recommandations concrètes pour renforcer l'engagement et la coopération parlementaires en faveur des ODD.

Les participants sont convenus qu'il fallait familiariser les parlementaires des pays en développement avec le cadre et les objectifs des ODD, et de les sensibiliser à la nécessité d'introduire les objectifs dans leur législation nationale. Ils se sont renseignés sur le modèle de développement chinois et les moyens par lesquels l'aide de la Chine au développement appuie la mise en œuvre des ODD en soutenant 166 pays et des organisations internationales. Une telle aide ne dépend pas de la situation politique dans les pays bénéficiaires, mais plutôt des besoins de ces derniers, notamment en matière d'infrastructures et de capacités techniques. Des partenariats entre le Gouvernement et le secteur privé sont essentiels pour mener à bien ces projets.

Dans ce contexte, les participants se sont également informés sur l'initiative *One Belt and One Road* que le Gouvernement chinois a lancée en septembre 2013. Cette initiative est une stratégie et un cadre pour le développement qui met l'accent sur les liens et la coopération entre la Chine et les pays d'Asie et d'Europe avec pour ambition une expansion mondiale. En outre, le séminaire a fourni des informations sur la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB), une institution financière internationale créée par le Gouvernement chinois, qui vise à appuyer le développement des infrastructures dans la région Asie-Pacifique.

Les participants au séminaire sont convenus que les parlements devaient stimuler la volonté politique à mettre en œuvre les ODD et à mettre en place une législation favorable aux opportunités de coopération et aux investissements en faveur du développement. Une attention particulière doit être accordée aux besoins des groupes les plus marginalisés et à l'élimination de la pauvreté. A cet effet, il faut prendre davantage en compte la croissance respectueuse de l'environnement et les moyens de garantir un développement économique durable. Le transfert de nouvelles technologies était considéré comme une première étape de la réalisation de ces objectifs.

Les participants au Séminaire ont encouragé l'UIP à poursuivre la promotion des échanges interrégionaux pour que les expériences en matière d'engagement parlementaire en faveur des ODD aux niveaux régional et national puissent être transcrites sur le plan international et encourager de nouvelles avancées.